

# L'ÉCHO DES COLONNES

Janvier 2005

N°21

## Editorial

Au nom du bureau de l'AMELYCOR, bonne et heureuse année à vous et aux vôtres, qu'elle vous apporte santé, joie et réussite.

Après cinq années de présidence, notre ami Jean-Noël Cloarec a voulu prendre un peu de recul sans toutefois abandonner le navire puisqu'il reste au conseil d'administration et qu'il continue, entre autres, à animer avec brio les visites du Lycée.

Au moment de ce passage de témoin, je voudrais me faire l'interprète de tous les membres de l'AMELYCOR pour le remercier de ses initiatives, de ses réalisations, de sa disponibilité et de son infatigable engagement au service de l'association. Rappelons qu'il a poursuivi avec enthousiasme le travail commencé par le premier président René Carsin. Il a été l'initiateur et la cheville ouvrière de quelques grandes réalisations :

- restauration et édition des films des années 65-66

- publication du livre sur Zola et de la brochure sur l'électricité.

- préparation du site internet (voir p17)

Il nous reste à poursuivre l'œuvre engagée et les tâches ne manquent pas : inventorier les livres et les documents sauvegardés, numériser les photos de classe et les pages de garde des livres précieux, préparer la présentation au public des collections par la mise au point de fiches explicatives, rédiger des notes pour le site internet et des articles pour l'Echo des Colonnes...

Autant de tâches qui demandent l'implication de tous les membres et la nécessité d'envisager une véritable campagne d'adhésions. Nous comptons sur vous.

A bientôt, c'est-à-dire au prochain numéro.

Pour le comité de rédaction.

Le président :

Jos Pennec

Ne me fermez pas ! Le blount s'en chargera



In P. Maimbourg S.J., *Histoire du Luthérianisme*, Seb. Mabre-Cramoisy, Paris 1680  
(Bibliothèque du lycée - cliché J.N. Cloarec)

Association pour la MEmoire du LYcée et COllège de Rennes

Cité scolaire Emile Zola avenue Janvier BP 90607

35 006 RENNES Cédex

# MAIS SI !

Rappelez-vous, dans l'éditorial de l'Echo des colonnes d'octobre 2004 (N°20) notre ami Jean-Noël Cloarec écrivait « Non ! nous ne pouvons garantir chaque année des événements exceptionnels tels que sortie d'un livre ou réapparition "miraculeuse" d'une fresque... ».

Jean-Noël aurait pourtant dû se douter qu'un établissement où, naguère la première invitation ésotérique au visiteur était « ne fermez pas ! le blount s'en chargera » réservait toujours des surprises des caves aux greniers.

Et justement, quelle ne fut pas la nôtre, d'être invité par Madame Duplant, proviseur, à une nouvelle « réapparition ». Accompagnés par Monsieur Leray, agent chef, armé d'une lampe-torche, nous avons, après visite de quelques caves, découvert dans un pinceau de lumière, l'objet de tant de convoitise de la part des amateurs du « Salve Regina » et autres « Te deum » : un harmonium ! un harmonium « Alexandre ».

« Alexandre », non pas celui auquel vous pensez, mais Jacob... ou Edouard.

Jacob-Joseph Alexandre (Paris 1804-Paris 1876) fut l'un des principaux facteurs d'instruments qui perfectionnèrent l'antique « régale » ou « orgue de table » devenue « l'harmonium » ou « mélodium ». Alexandre exploita dès 1829, les brevets de Martin (de Provins) puis, sous la raison sociale « Alexandre père et fils » acquit, en 1844, un brevet pour une amélioration destinée à « l'orgue expressif ».

Edouard Alexandre (? -1824-Paris 9 mars 1888) fut facteur d'orgues comme son père Jacob-Joseph. C'est un ouvrier de ce dernier qui en 1835, eut la première idée de « l'orgue américain », développement fécond de l'harmonium . mais il ne la réalisa qu'en Amérique, d'où le nom de cet instrument. Plus tard, en 1874, Alexandre combina diverses améliorations du jeu qui firent revenir en France le premier instrument ainsi transformé, sous le nom « d'orgue Alexandre »



Aspect d'un  
**Harmonium**  
« Alexandre »

(Instrument conservé au  
National Music Museum,  
University of South Dakota)

L'hypothèse la plus vraisemblable est que l'harmonium retrouvé soit l'instrument de chœur de l'ancienne chapelle du XIX<sup>ème</sup> siècle située le long de la *rue St-Thomas* dans l'axe de la *rue au Duc*, harmonium qui fut sans doute déplacé dans la nouvelle chapelle construite le long de *l'avenue de la gare* (avenue Janvier) en attendant l'orgue de tribune commandé à la maison Claus (21bis, *rue de Châtillon*, à Rennes), à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>.

Des contacts ont été pris pour que cet harmonium Alexandre fasse l'objet d'une expertise permettant de le dater et par voie de conséquence de mieux en situer la date d'acquisition, et ce, dans la perspective d'une restauration.

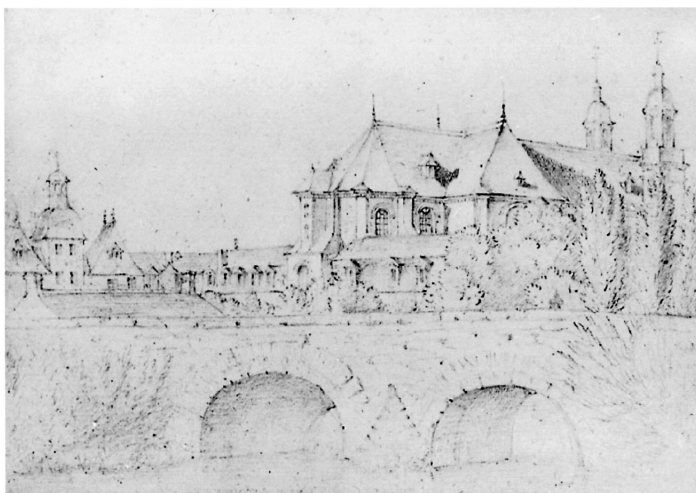


(Détail)

**Jos Pennec**

<sup>1</sup> Cet orgue, aujourd'hui démonté et rendu à la Ville était composé de deux claviers de 56 notes comprenant :

| GO               |    | Récit        |   | Pédalier | 27 notes |
|------------------|----|--------------|---|----------|----------|
| Bourdon          | 16 | Bourdon      | 8 | Soubasse | 16       |
| Montre           | 8  | Gambe        | 8 |          |          |
| Flûte harmonique | 8  | Voix céleste | 8 |          |          |
| Prestant         | 4  | Trompette    | 8 |          |          |
|                  |    | Hautbois     | 8 |          |          |



- 1 - L'ancien Collège : dessin de Langin-Desnoyers [ coll. M.B.]

Colette Cosnier, en préparant son ouvrage, « *Parcours de Femmes à Rennes* »<sup>1</sup> a consulté les documents d'archives relatifs à la prostitution. Elle a sélectionné pour cet article de l'Echo des Colonnes la correspondance échangée par les autorités sur les dangers de la prostitution aux abords mêmes du vieux Collège/Lycée de Rennes

## De l'influence de la prostitution sur l'ouverture d'une porte de lycée

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le lycée est au centre d'un quartier chaud : les maisons de tolérance plus ou moins officielles abondent rue Saint-Thomas et dans les rues adjacentes. En 1835, le proviseur demande aux différentes autorités de prendre des mesures pour mettre fin au scandale que constitue cette cohabitation. Il déclenche alors une affaire qui remontera jusqu'au ministre de l'Instruction publique et dont certaines pièces, rapports et correspondances sont conservées aux Archives d'Ille-et-Vilaine (dossier I 51).

Dans sa séance du 9 juillet, le Conseil académique délibère sur "les graves inconvénients déjà signalés résultant de la situation du Collège royal au milieu d'un quartier infesté de femmes publiques." Les membres du conseil déplorent alors "de ne pouvoir actuellement porter un remède efficace à un état de choses si déplorable." Mais, s'il importe de "dérober autant qu'il sera possible aux élèves le spectacle d'immoralité qu'ils ont continuellement sous les yeux", la législation ne donne pas pour autant "aux magistrats chargés de la police le droit de désigner aux femmes publiques les quartiers qu'elles doivent habiter." Que faire ? prudents, le recteur Legrand et le Conseil académique en appellent à "la sollicitude de M. le Maire" et le prient de prendre des mesures avec les magistrats compétents pour éloigner de l'établissement scolaire les femmes "signalées comme se livrant publiquement à la prostitution."

On devine le peu d'enthousiasme du maire : ces rues chaudes sont voisines de la caserne Kergus... C'est-à-dire des clients des prostituées ! Comment réagira-t-il devant la lettre que, neuf jours plus tard, lui adresse le recteur ? Celui-ci rappelle les inquiétudes des familles et celle du conseil devant "cette question qui intéresse à un si haut point les mœurs de la jeunesse", "les femmes publiques offrant à toutes les heures du jour, le spectacle de l'immoralité la plus éhontée", et le recteur déplore "qu'il ne soit pas possible de porter immédiatement un remède efficace à un état de choses déplorable par l'établissement d'une nouvelle porte d'entrée."

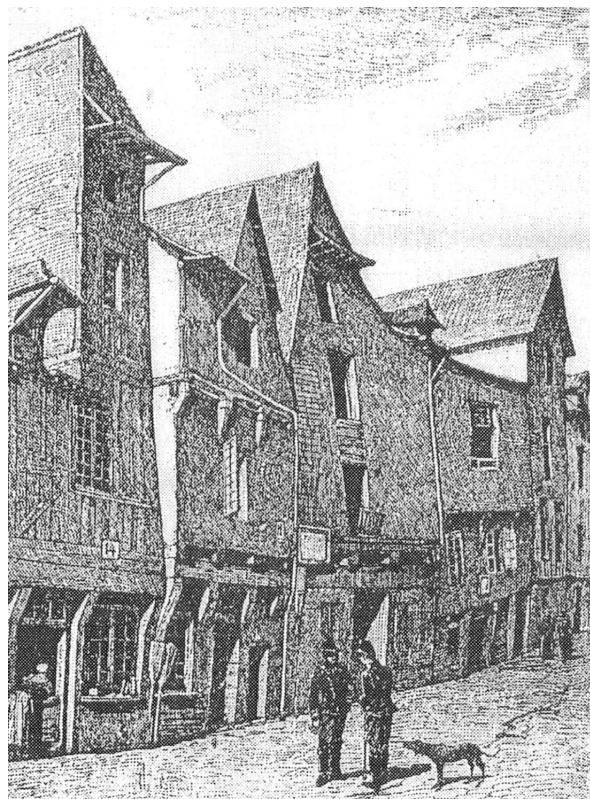
L'inertie du maire va susciter l'indignation du ministre de l'Instruction publique, grand maître de l'Université, Narcisse de Salvandy, qui envoie donc au préfet une véritable mise en demeure :

"Monsieur le Préfet,

J'ai déjà appelé votre attention sur des maisons de débauche qui existent dans le voisinage du Collège royal de Rennes. Vous m'avez transmis, à ce sujet, une lettre de M. le Maire de cette ville que vous aviez invité à prendre des mesures pour faire cesser l'inconvénient signalé.

Les objections que présente M. le Maire contre la possibilité de la suppression des dites maisons ne paraissent pas fondées, à Paris aucune maison de ce genre ne peut exister dans le voisinage des établissements d'éducation. Il semble que cette interdiction pourrait être également appliquée dans d'autres villes.

L'article 10 de la loi du 22 juillet 1791 et l'action de police municipale conférée au maire paraissent plus que suffisants pour motiver une intervention de l'autorité qui, dans l'intérêt du bon ordre et pour la sûreté des établissements d'éducation, ne doit pas laisser subsister des lieux immoraux et dangereux dans leur voisinage immédiat.



- 2 - Rue St Thomas, face à la sortie du collège. Dessin Th. Busnel.

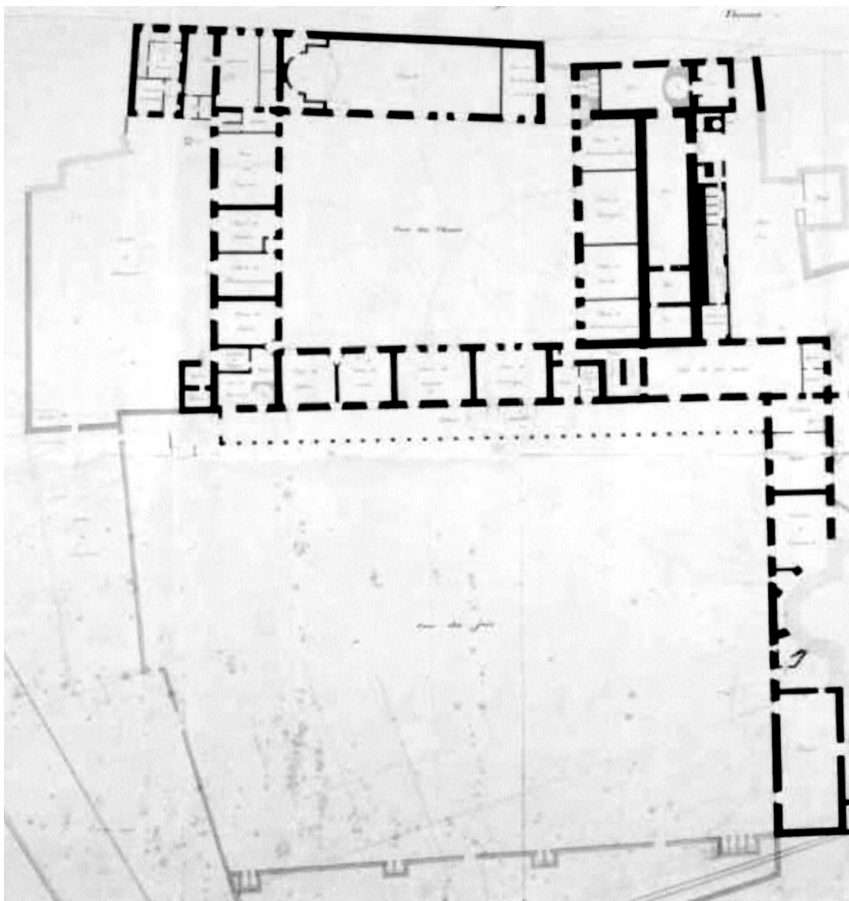
Je ne puis donc trop insister, M. le Préfet, sur la nécessité de faire cesser un abus local qui a plusieurs fois suscité des plaintes légitimes. La loi vous en fournit les moyens et l'autorité municipale qui semble avoir reculé devant une illégalité, ne craindra plus d'agir, lorsqu'elle sera mieux éclairée sur ses droits.

Recevez, Monsieur le Préfet etc...

Le 10 mars 1838, le préfet d'Ille et Vilaine transmet au maire de Rennes, la copie de la dépêche du ministre et il déclare :

"J'ai cru devoir faire part à M. Henry, proviseur, des observations et recommandations de M. le Ministre, par rapport aux inconvénients signalés et aux moyens à employer pour les annuler ou en diminuer la gravité. Je lui ai demandé quels étaient les aboutissants et les rues où se trouvaient plus particulièrement établies les maisons de prostitution, si leur tenue ou le stationnement des filles sur la rue étaient de nature à compromettre non seulement la moralité des externes, mais encore celle des internes, par la proximité de ces maisons des édifices du collège. Enfin, je l'ai invité à me dire si des entrées et sorties communes, pratiquées sur les murs de l'Est auraient pour résultat de détruire, au moins en partie, les communications que l'on redoute avec tant de raison, et quel serait le chiffre de la dépense nécessaire à l'appropriation du terrain destiné à cette nouvelle issue.

Je lui ai fait connaître que j'aurais appelé votre attention sur ce point et que je vous aurais engagé à soumettre la question financière au conseil municipal. Mais je ne lui ai point dissimulé qu'il serait difficile de purger les rues et passages qui aboutissent en même temps au collège et à une caserne, des filles publiques et de mauvaise vie qui s'y sont réfugiées en aussi grand nombre, par le double motif qu'elles trouvent à se loger dans un quartier fréquenté par les soldats et habité par la population la plus pauvre, tandis qu'elles sont repoussées des quartiers peuplés par la bourgeoisie et par les artisans les plus aisés.



- 3 - Plan du Collège (1838) montrant côté Est (à gauche) les ouvertures correspondant aux portes dans l'enceinte de la Cour des Jeux [BMR]

M. le proviseur m'a répondu que la sortie existante sur les murs Est de la ville ne sert qu'au passage des élèves internes, et qu'aboutissant à la cour des récréations, elle ne peut être affectée à l'entrée et à la sortie des externes, que depuis 3 ans, il demande l'expulsion des filles publiques du voisinage et que l'entrée principale de l'établissement soit ouverte sur la promenade des murs. Il ajoute que la dépense est évaluée par l'architecte de la ville à 10.000 F mais qu'en supposant que l'entrée du collège soit placée sur les murs, il n'en serait pas moins nécessaire de purger les rues Saint-Germain et Saint-Thomas, attendu que les habitants de ces rues ont jour, par le derrière de leurs maisons, sur les études, l'infirmerie et la lingerie du collège.

Dans l'état des choses, je vous prierais, Monsieur le Maire, de vous assurer par voie d'enquête s'il y a lieu, des mesures qu'il y aurait à prendre pour isoler autant que possible l'établissement de son mauvais entourage, et d'en référer au conseil municipal en ce qui concernerait les dépenses que nécessiteraient les mesures adoptées. Vous m'adresseriez ensuite un rapport combiné de telle sorte que je puisse faire une réponse définitive à M. le Ministre. Agréé, etc..."

Les documents manquent pour en savoir plus sur cette ténébreuse affaire. Mais ce qu'on peut dire, c'est que le quartier mit longtemps à être débarrassé de ce déshonorant voisinage.

En 1853, le curé de Toussaints se lamentait ainsi auprès du maire :

"Depuis des années, je ne cesse de réclamer toute la vigilance de l'administration sur deux maisons de la rue St-Thomas, n° 5 et 7. Je l'ai fait et je le fais encore au nom d'un grand nombre de pères et mères de famille, qui en sont venus à ne plus oser laisser leurs enfants se rendre soit à l'église soit au lycée. Chaque jour les désordres les plus scandaleux, les abominations les plus infâmes ont lieu en pleine rue et en plein soleil. Hier encore une dizaine de prostituées y ont étalé le plus affreux cynisme. Malgré que la rue St-Germain leur ait été interdite par l'administration, elles s'y promènent depuis quinze jours avec une audace extrême. Hier encore à la sortie de mes vêpres, au moment que nos mères pieuses passaient en foule avec leurs filles, des malheureuses se livraient aux plus honteux ébats avec des soldats ivres. Même scandale rue St-Thomas aux portes des numéros indiqués ci-dessus. C'est dans une de ces maisons qu'a eu lieu dernièrement le suicide, d'aucun disent homicide, dont parlent les journaux de Rennes. Il est prouvé pour moi et pour mes vicaires. que souvent on y reçoit des ieunes gens de 13. 14 et 15 ans.

Des agents de la police de Rennes ont plus d'une fois fait preuve d'incurie ou de faiblesse coupable.

Un membre du Conseil municipal, le Dr Pitois, vous a déjà donné son jugement sur les infamies que j'ai la douleur de vous signaler. Vous lui avez, Monsieur le Maire, fait la réponse que le clergé de Toussaints attendait de votre foi et de votre énergie. Il est temps, Monsieur le Maire, il est grand temps d'agir ! La corruption s'étend, et dans la ville et dans la campagne de Rennes et des environs. La source la plus impure pour nos ouvriers et nos paysans est, je vous le dis avec assurance, rue St-Thomas, n° 5 et 7...

Daignez, Monsieur le Maire, excuser le désordre de ma lettre. Mon cœur de prêtre et de pasteur est tellement affligé, que je ne puis contenir la peine que j'éprouve.

J'ai l'honneur d'être etc..."

La lettre fut sans effet, près d'un mois et demi plus tard, le 20 juillet, le proviseur passe à l'attaque. Dans son indignation, il se répète, il en oublie même un mot qui rendrait son style plus intelligible :

"Des femmes de mauvaise vie se sont établies dans une des maisons de la rue du lycée qui ont vue sur la cour et sur une partie des bâtiments du collège. Elles font de là tous leurs efforts pour nouer des intelligences avec les élèves et nous obligent à surcroît [sic] de surveillance ou à des précautions très grandes pour empêcher les fâcheux effets d'un pareil voisinage.

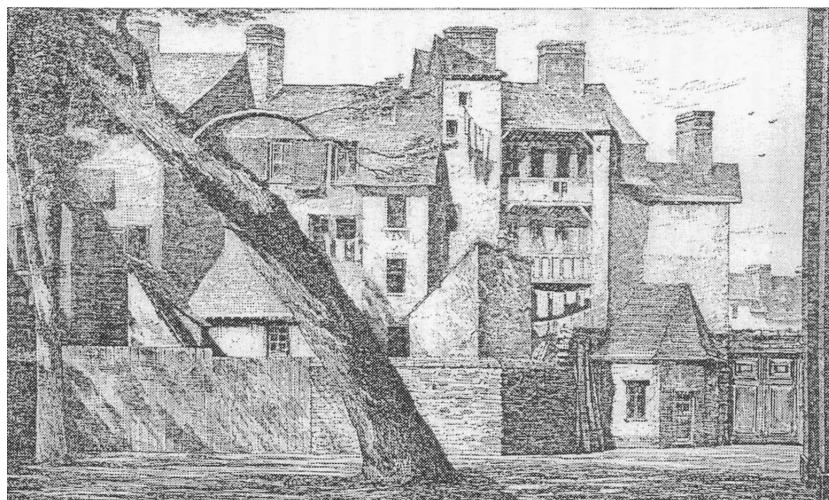
Je vous prie, monsieur le Maire, de vouloir bien user de votre autorité pour obliger ces femmes à vider les lieux où leur présence peut avoir de si fâcheux résultats."

Le maire donne des ordres et le commissaire central en avise le proviseur :

"... rien ne doit être négligé pour arriver à ce but. Le règlement est là, il faut agir." Mais, rien n'est simple puisqu'on apprend par une lettre du dit commissaire que les prostituées pourchassées par le proviseur n'habitent pas la maison de la rue St-Thomas, c'est leurs mères qui y logent ! Les visites des filles sont donc interdites, et, naïveté ou duplicité ? le commissaire affirme "elles ont promis d'obéir, et tout me fait penser qu'elles tiendront leur promesse, d'ailleurs des ordres sont donnés pour surveiller cette maison."

Quand cessa la surveillance ? on ne saurait le dire, mais en juin 1854, le proviseur, de moins en moins éloquent et de plus en plus excédé, revient à la charge :

"Déjà, sur ma demande, vous avez bien voulu prendre les mesures nécessaires pour faire déloger des filles de mauvaise vie qui s'étaient logées en face du lycée et qui cherchaient à nouer des relations avec les élèves. Depuis deux jours, elles sont réinstallées dans le même local, et comme les raisons qui les ont fait expulser une première fois subsistent dans toute leur force, je vous prie de vouloir bien les éloigner de nouveau".



- 4 - Depuis l'intérieur du lycée («cour d'entrée»), l'arrière des maisons situées rue du lycée, au sud de l'église Toussaints. Vers 1880. Dessin de Th. Busnel.



Et on peut lire en marge ces mots du commissaire central : "les ordres ont été donnés avec la plus grande sévérité. Le 26 juin 1854."

## Colette Cosnier

- 5 - Aspect de la rue St Thomas vers 1880.

Vue vers l'Est depuis l'entrée du vieux lycée :  
à gauche, la chapelle, à droite la caserne « Kergus »  
(ancien « Hôtel des gentilshommes »)

Dessin de R. Blond d'après Th. Busnel, in  
"Rennes du temps passé", Editions de la Cité, Brest, 1971

L'harmonium Alexandre, découvert récemment dans une des caves du lycée (p 2) tout comme les faits relatés dans l'article de Colette Cosnier (pp 3-5) nous incitent à retrouver le quartier St-Thomas à Rennes, dans le deuxième quart du XIX<sup>ème</sup> siècle, à y situer le vieil établissement afin de mieux comprendre comment s'est opérée la « mue » qui a donné naissance à l'établissement actuel, construit par J.B.Martenot.

## AU CŒUR DU VIEUX QUARTIER ...

Les années 1830-1852 sont en France des années de changements successifs de régime politique qui expliquent la valse des noms attribués à l'établissement scolaire.

Le collège municipal de Rennes que les Jésuites avaient dirigé de 1606 à 1762, avait été promu *Lycée* par décret consulaire en 1803, mais dès la Restauration, en 1815, il était redevenu le *Collège royal de Rennes* nom qu'il garde sous la Monarchie de Juillet. Il cesse d'être *royal* pour n'être plus que *Collège* après la révolution de 1848. La proclamation du Second Empire par Louis-Napoléon Bonaparte lui rend le nom de *Lycée* qu'il a gardé depuis, sous toutes les républiques qui ont suivi.

La rue St-Germain qui menait vers l'église du même nom, ayant été imprudemment nommée *rue du lycée* sous l'Empire sera tour à tour *rue du collège* puis *rue du lycée* pour devenir *rue du capitaine Dreyfus* au moment où le lycée adopta le nom de *Zola*. On comprend l'option du curé de Toussaints qui, en 1853, appelle encore la rue : *rue St-Germain* (p 4).

L'église Toussaints n'est autre que l'ancienne église du Collège construite par les Jésuites au XVII<sup>ème</sup> siècle et dédiée, à l'origine à Saint Ignace et Saint François-Xavier. Elle était devenue église paroissiale en 1803, en remplacement de l'ancienne église de Toussaints, incendiée en 1793, dont elle avait aussi pris le nom.

Au Sud du chevet de Toussaints (cf. plan p 4) un mur plein sépare désormais l'établissement scolaire de la sacristie. Privé d'église, l'aumônier célèbre le culte dans la chapelle Saint-Thomas située à droite du porche d'entrée qui mène à la *Cour des Classes*. C'est pour cette chapelle (rénovée en 1719 à la suite d'un incendie qui avait aussi endommagé la bibliothèque) que l'harmonium Alexandre a dû être acheté. Il est vraisemblable qu'il a ensuite été brièvement utilisé dans la chapelle actuelle puisque celle-ci, achevée en 1878, n'a été pourvue d'un orgue véritable qu'après 1882. Combien de fois depuis sa désaffectation a-t-il été déménagé entre les caves de l'ancien lycée promis à la disparition et celle du nouveau construit à partir de 1882 ? (voir ci-contre)

Au Nord et à l'Est, l'établissement restait bloqué respectivement par un méandre de la Vilaine et, le long de ce qui subsistait des remparts, par cette *promenade des murs* où l'on méditait, en 1838, de transporter l'entrée principale du Collège (p 4)

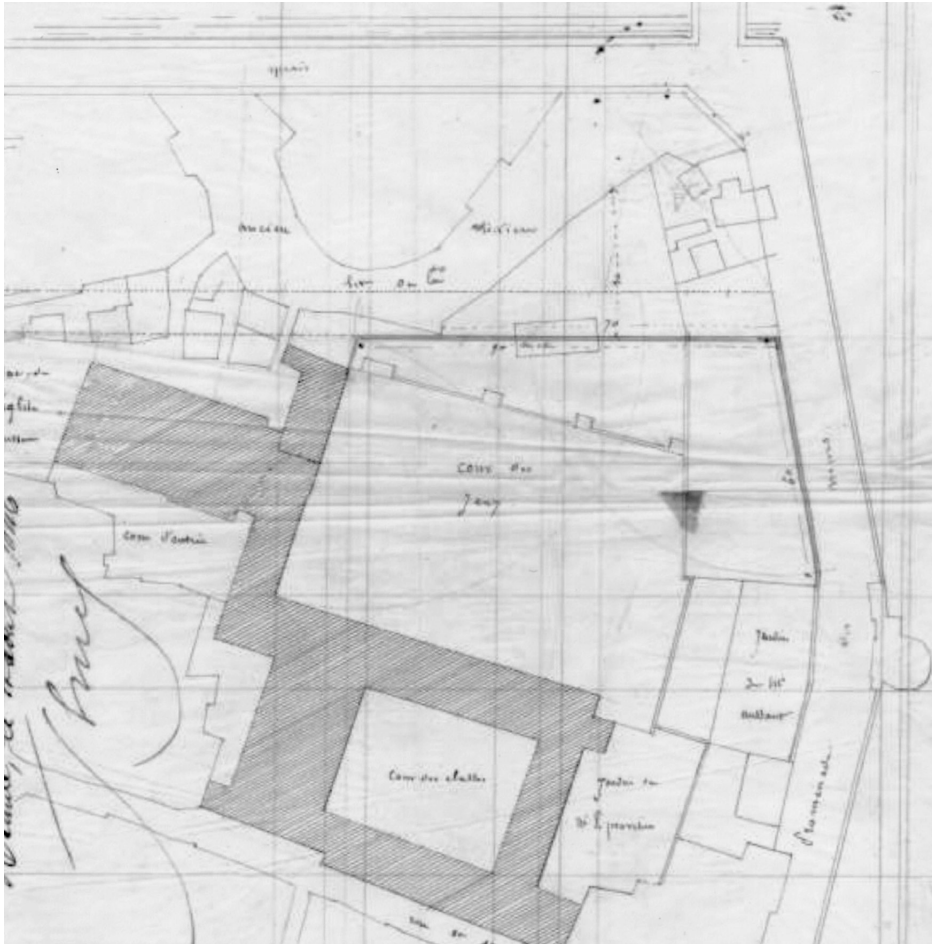
Le premier changement d'importance fut l'achèvement de la canalisation de la Vilaine, en 1846, suivi de l'ouverture de la *rue Toullier* et de la construction de 1847 à 1858, du *Palais Universitaire* (musées). Le second, la réalisation de l'*avenue de la gare* sur le tracé de la *promenade des murs* prolongé jusqu'aux terrains de Lorette où le train devait arriver en 1857.

Les vieilles maisons qui bordaient la rue St-Thomas et la rue du lycée, et qu'on dénonçait comme autant de foyers de prostitution disparurent progressivement mais beaucoup plus tard, victimes de l'élargissement de la voirie et de la construction d'un nouveau lycée par J.B. Martenot. Seuls subsistent aujourd'hui les n° 2 et 4 rue St Thomas.

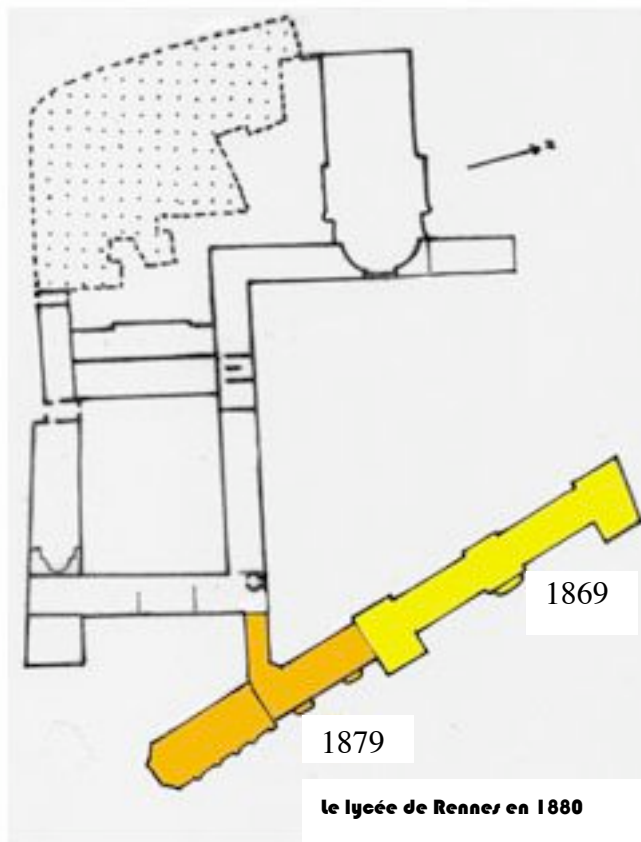
Jusqu'à ces démolitions, les élèves de l'infirmerie (située avec la lingerie, au troisième étage à l'extrémité Sud-Est) et les élèves des études et des dortoirs de l'aile Ouest auront à subir (?) la promiscuité des « filles publiques » qui y résidaient (p 5)

Agnès Thépot

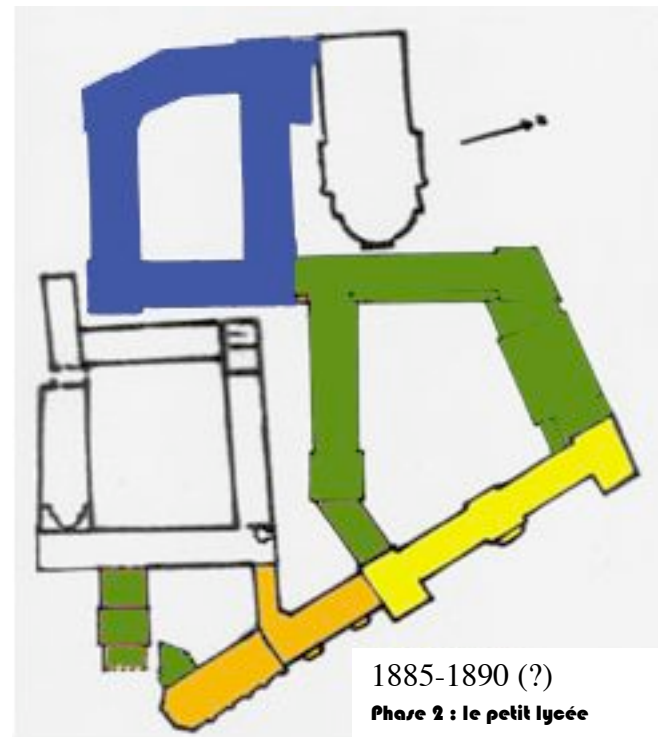
Plan contemporain de la construction des quais par V.M. Boullé, architecte départemental. 1846.



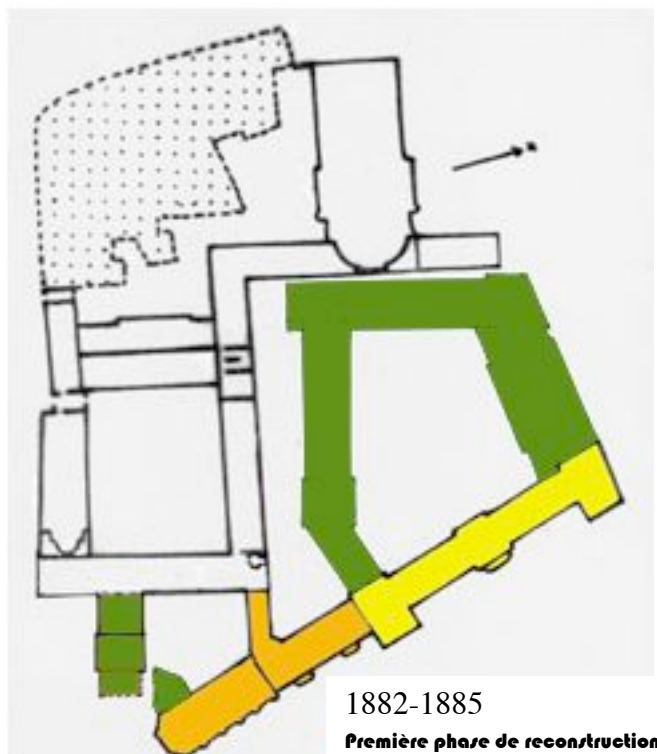




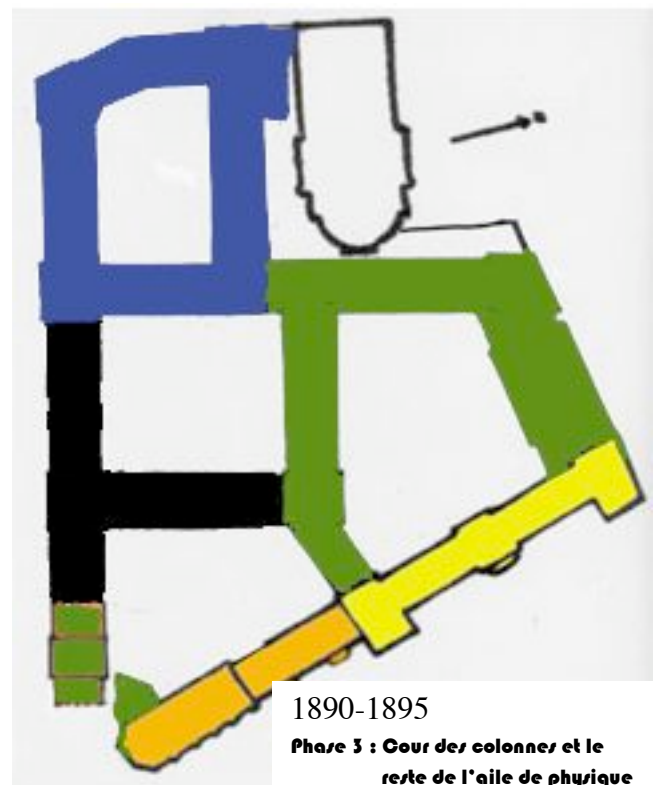
A



C



B



D

**... L'EFFACEMENT DU VIEUX LYCEE**

# LA RÉCRÉATION

d'Yves Nicol et Jean-Paul Paillard

|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |

## Horizontalement

- 1 • N'aimait pas la Macédoine.
- 2 • Coupée finement -/- Révolution.
- 3 • Recueils de bêtises.
- 4 • Tolite -/- La faire c'est parfois se livrer à la débauche.
- 5 • Vastes étendues -/- Chacun porte le sien.
- 6 • On y régla la Succession d'Espagne -/- Pronom.
- 7 • Ville corse -/- Station d'épuration.
- 8 • Ancienne dynastie chinoise -/- Article -/- Limites de Quedillac.
- 9 • En Mayenne -/- Pour remuer la terre.
- 10 • En deux mots : prévoir sa carrière.

## Verticalement

- A • En deux mots : l'espoir pour un pêcheur ou, en un seul mot, : auteur dramatique.
- B • Organe d'évacuation.
- C • S'écoutait-il ?
- D • Auxiliaire -/- Si on le met dans le bon sens un Anglais peut le boire -/- En fin d'année.
- E • Ensemble de connaissances -/- Préposition.
- F • Possessif -/- Tête de shérif.
- G • Interjection -/- Trompé.
- H • Agent secret -/- Anonyme.
- I • Somnifère.
- J • Pour récolter.

Solution des mots croisés du numéro 20

### Horizontalement

• 1-Piézomètre • 2-Honorariat • 3-Insolation • 4-Loo -/- Es -/- Tua • 5-Isristt • 6-Ppcm -/- Ran • 7- Pme -/- Ritals • 8-Eellecidep (Pédicellée) • 9-Ire -/- Gh -/- Aar • 10-Ver de terre.

### Verticalement

• A-Philippe IV • B-Ionosphère • C-Ensorceler • D-Zoo -/- Im • E-Orles -/- Rege (Eger) • F-Maastricht • G-Ert -/- Tati • H-Tiit (Titi) -/- Nadar • I-Raoût -/- Lear • J-Etna -/- Aspre.



Jean-Noël Cloarec a joué plusieurs années au REC (Rennes Etudiants Club). C'est là qu'il a rencontré un certain nombre de joueurs issus de l'équipe du lycée de Rennes et surtout un grand entraîneur André Reine, professeur au lycée, à qui il rend ici hommage.<sup>1</sup>

## Hommage à André Reine

### Finale de 1964

Au premier rang à droite :

**André Reine**



Les équipes du Lycée, (maillot rayé verticalement noir et blanc -bien sûr-) ont trusté les titres de Champion d'Académie...

On ne pourrait les citer toutes même s'il serait souhaitable de rendre hommage à tous les joueurs et aux admirables professeurs d'éducation physique qui les encadraient.

Le palmarès de l'équipe junior est impressionnant : champion d'Académie à de nombreuses reprises : 1949 (contre Lorient 6 à 1), 1950, 1951 (contre Vannes 3 à 0), 1952 (contre Nantes 5 à 2), 1953 finaliste (seulement ! contre Brest), 1954, champion à nouveau... et il y aura d'autres titres par la suite.

Dans ces équipes quelques noms connus des amateurs de football : en 1951, **Bernard Josse** dans les buts et au centre de la défense le grand **Jacques Poulain** qui deviendra le solide rempart du Stade rennais. Par la suite, d'autres futurs stadistes tels que **Louis Bocquenet** ou **Michel Beaulieu**...<sup>2</sup>

En fait l'équipe du bahut est toujours de qualité, les quelques joueurs d'exception n'expliquent pas cette constance. Ils sont bons et en plus ils jouent bien ensemble, là on voit la patte de l'entraîneur, celui qui pour tous, au Lycée, a longtemps incarné le football : André Reine.

.../...

<sup>1</sup> Merci pour leur aide à André Roquentin, ancien professeur d'éducation physique au lycée, à Alain Reine professeur d'éducation physique à Rennes 2 et au Docteur Yves Le Foulon (Lannion)

<sup>2</sup> Il faudrait un cahier entier pour citer les footballeurs du lycée. Beaucoup de clubs de la région ont bénéficié du talent de nos



## André Reine

André Reine, petit-fils de terre-neuvas est né à Nantes en septembre 1913. Sa famille s'installe à Rennes. Attiré par la marine, il s'engage et il fera quatre tours du monde sur l'ancienne « Jeanne d'Arc » (croiseur-école d'application)

Ses 15 ans de marine comporteront des exploits sportifs : athlète de bon niveau, équipe de France militaire de football ; mais aussi de sévères épreuves, il est présent à Mers-El-Kébir sur le « Strasbourg », navire qu'il contribuera à saborder en rade de Toulon.

Il navigue aussi sur un dragueur de mines. L'homme était discret, mais les vieux registres du personnel du Lycée nous révèlent qu'il était titulaire de la Croix de Guerre.

Après un reclassement dans les marins-pompiers de Marseille, il décide de changer d'horizon et part pour une formation au C.R.E.P.S. de Lille. A sa sortie, en 1947, il est nommé au Lycée de garçons de Rennes où il défend ardemment les sports collectifs. Il est aussi titulaire du diplôme d'entraîneur de football. Il a entraîné pendant quelques années l'U.S. Liffré, avant de s'occuper – et avec quel dévouement - du Rennes Etudiants Club où quelques uns de ses juniors du Lycée rejoignaient des étudiants à peine plus âgés.

Monsieur Reine n'élevait jamais la voix et était très respecté de ses joueurs.

A la grande satisfaction d'André Reine, le REC s'était illustré en 1962 en remportant une compétition qui regroupait les grands clubs universitaires, florissants à l'époque, (SMUC de Marseille, LOU de Lyon, BEC de Bordeaux, PUC de Paris, etc). Après être venu à bout de Rouen, de Strasbourg (6 à 0 à Strasbourg) le REC réussit à battre le grand favori, le PUC et devint donc champion de France des clubs universitaires (deux membres de l'AMELYCOR dans cette équipe : Yves Le Foulon, ailier gauche, Jean-Noël Cloarec, arrière droit).

Trois des équipiers présents ce jour-là avaient fait leurs débuts dans l'équipe du Lycée, Jacques Chabay, Jean-Claude Le Bourdais et Yves Le Foulon.

André Reine a fini sa carrière au service des sports de l'Université. Il est décédé en novembre 1984.

## Jean-Noël Cloarec

Ci-contre : le registre des entrées du Lycée de garçons de Rennes pour l'année 1947

|          |       |       |             |             |        |
|----------|-------|-------|-------------|-------------|--------|
| 10-11-47 | REINE | André | F 30-5-1915 | Nantes R.I. | maré 3 |
| 1-4-47   |       |       |             |             |        |
| 5-12-40  |       |       |             |             |        |



L'équipe junior 1940-1941 (Cl Tourte et Petitin)

## Document rare

Une photo scolaire parmi d'autres, mais d'une équipe de foot ! et qui plus est, malgré la date, tous les joueurs sont identifiés ! C'est ce qui en fait le prix.

Allons-y :

2° rang, (de g. à d.) : « x », Thoraval (professeur), Thomas, Fresnais, Dagorne, L'Hommelaïs, L. de Saint-Hilaire, E. de Saint-Hilaire, Bonneville (le « fameux » commandant Bonneville)<sup>1</sup>, Jan.

2° rang : Paihes, Le Garrec, Guérin, Piriou, Hauvespre.

Deux joueurs ont fait une belle carrière sportive : Robert Hauvespre et Henri Guérin qui rejoignent en 1944-1945 le Stade rennais.

Henri Guérin, d'abord amateur à la T.A., passera 13 saisons au Stade, dont 6 comme entraîneur, il le quittera pour diriger Saint-Etienne, puis deviendra sélectionneur national !<sup>2</sup>

## Jean-Noël Cloarec

<sup>1</sup> Il s'occupait des jeunes au Stade Rennais

<sup>2</sup> Source consultée : Claude Loire « Le Stade rennais, fleuron du football breton » Apogée : 1994.

# LES JEUDIS DE L'AMÉLYCOR

## PROGRAMME DU DEUXIÈME SEMESTRE 2004-2005

- Le 3 février

**Raphael Gitton** (professeur au lycée)

### **Enjeux de mémoire 39-45 :**

**destruction et reconstruction des villes françaises et allemandes**

- Le 17 mars

**Louis Jourdan** (ingénieur chimiste)

### **Les expositions universelles**

- Le 14 avril

**Docteur Paul Berthet** (psychiatre)

### **Voyage autour du mot « voyage »**

- Le 19 mai

**Nicole Lucas** (professeur au lycée et à l'IUFM)

### **1905-2005- une notion en débat : la laïcité en France et en Europe**

Les conférences ont lieu à **18 h**, salle de conférence du lycée, **entrée libre et gratuite.**



# PORT-ROYAL

OU

## la désobéissance sacrée

*« Des Jansénistes il ne restait rien, mais l'esprit du jansénisme demeurait et allait même contribuer l'avènement des Lumières ».*

Bernadette Blond venait de conclure sur ce double paradoxe, les applaudissements crépitaient, et nous, nous venions de comprendre le « pouvoir de fascination » exercé par le Jansénisme par-delà des événements du XVII<sup>e</sup> siècle.

Plus encore que l'érudition sans faille de l'exposé, c'est la fougue passionnée de l'oratrice qui nous avait ouvert les yeux sur l'importance de « l'Affaire Port-Royal » pour la conscience française.

Bernadette avait, bien sûr, campé le jansénisme ou plutôt « les jansénismes ».

-Le jansénisme de Jansen, né aux Pays-Bas espagnols de la confrontation du catholicisme avec le calvinisme des Provinces-Unies et centré sur la pensée de Saint Augustin ;

-Le jansénisme trouvant sa terre d'élection dans la France de *l'Edit de Nantes* aux prises avec la Très Catholique Espagne : Jansen contre Molina, jansénistes contre jésuites ;

-Le jansénisme comme théologie singulière, proche du protestantisme sur le chapitre de la Grâce (par sa croyance en la prédestination) mais ancrée dans le catholicisme par l'adoration du Saint Sacrement (proclamation de la Présence réelle de Dieu dans l'hostie consacrée) ;

-Le jansénisme, aussi, comme espace politique : celui des élites nobiliaires et parlementaires, celui de toutes les « frondes » dirigées contre l'Etat monarchique en marche vers l'absolutisme.

Nous avoir conduit, sans nous perdre, dans ce maquis complexe était déjà méritoire, mais Bernadette avait fait mieux : avec l'enthousiasme de « l'initée », elle avait su nous introduire, dans l'intimité vibrante du foyer spirituel que fut, un siècle durant (1608-1710), le monastère de Port-Royal.

Son initiation avait commencé, nous a-t-elle avoué, par la contemplation de la *Madeleine pénitente* offerte par Philippe de Champaigne à l'abbaye, l'année où sa fille y avait pris le voile. <sup>1</sup> Aussi est-ce en compagnie des extraordinaires portraits consacrés par ce grand peintre tant aux « Messieurs » qu'aux religieuses, que nous fîmes la connaissance de l'univers rebelle de Port-Royal. <sup>2</sup> L'intransigeance, en effet, était un des traits distinctifs de cette communauté : un mélange de conviction intime et d'aspiration au martyre, imprimé dès l'origine par la réformatrice, la Mère Angélique Arnaud.

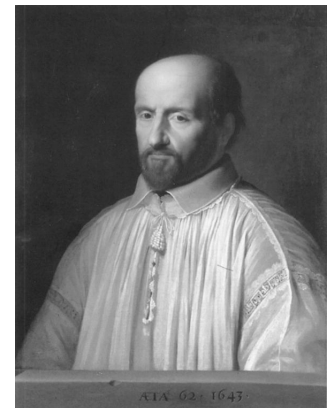


Mère Angélique Arnaud

Comme beaucoup de lignages, la famille Arnaud comptait dans sa mouvance ce monastère où elle se comportait en maître. Qu'Angélique Arnault - n'était l'âge (17 ans) - en ait pris la direction n'avait rien pour surprendre mais que, l'année suivante, le 25 septembre 1609<sup>3</sup>, la jeune abbesse ait trouvé la force d'interdire, à son propre père, l'accès à la clôture, là était -Bernadette nous le fit sentir- la rupture fondatrice.

Rupture personnelle avec l'autorité du père, rupture de la communauté avec l'autorité du clan ; rupture confortées plus tard, par le choix d'un directeur de conscience réputé pour l'ascèse qu'il proposait à ses pénitents, un disciple de Bérulle, ami de Jansénius et figure du parti dévot : l'abbé de Saint-Cyran.

Avec la création des Petites Ecoles, qui bénéficient des trouvailles pédagogiques d'un Claude Lancelot, grâce aux travaux des « Solitaires » ces dévots qui viennent vivre dans l'orbite du monastère, celui-ci devient un important foyer intellectuel et spirituel, austère certes, élitare sans doute, mais autonome.



Jean Du Vergier de Hauranne  
abbé de Saint-Cyran



Une forme d'autonomie qui lui valut l'inimitié de tous les pouvoirs : de la Faculté de théologie au monarque, en passant par les Jésuites, les évêques gallicans et le Pape.

Une forme d'autonomie qui éclate au grand jour après que la Papauté, qui avait déjà condamné l'ouvrage de Jansénius en 1643, ait récidivé, dix ans plus tard, en proclamant « hérétiques » cinq propositions extraites de l'ouvrage de Jansénius, « l'Augustinus ».

Un « faux » selon Bernadette, « peut-être forgé de toutes pièces par la Faculté ».



Un des « solitaires » de Port-Royal :  
Isaac Louis Le Maître de Sacy

C'est la ligne défendue par Port-Royal. « *Oui ! les cinq propositions sont condamnables* », s'insurgèrent les religieuses, emboitant le pas à Antoine Arnaud, « *mais elles ne sont pas de Jansénius !* »

Rien, dès lors, ne put les ébranler. Autour d'elles certains fléchissaient, prêts aux accommodements, mais, conduites par la Mère Angélique de Saint-Jean, nièce de la fondatrice, elles refusèrent de signer le « Formulaire » qui, condamnant les cinq propositions, condamnait du même coup, Jansénius auquel on les attribuait.

Singulière désobéissance venant de femmes, religieuses de surcroît dans ce monde d'hommes, hiérarchisé à l'extrême, où l'obéissance absolue, telle que la pratiquaient les Jésuites, était une vertu cardinale ! elles tiraient leur force, nous fut-il précisé, d'une vie en communauté dont l'équilibre était tout orienté vers une intériorisation de la foi et faisait d'avantage appel à la conscience de chacun(e) qu'aux mortifications et à la stricte observance des rites.

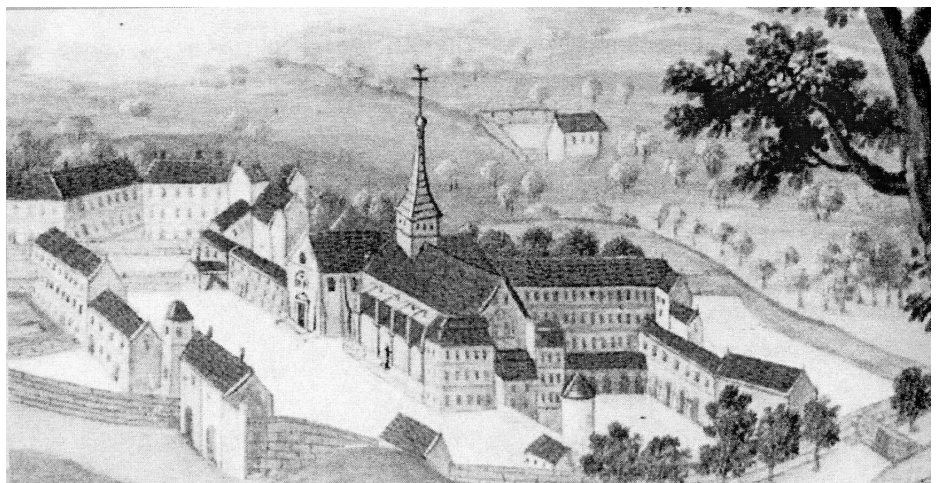
Plus que la question théologique, ce sont les « vertus » incarnées par les religieuses dans ce conflit qui ont contribué au succès du courant janséniste : leur attitude morale face à l'imposture et à l'injustice, leur capacité de résistance face aux pouvoirs, leur fermeté intellectuelle face à l'autorité. Cela, effectivement, préparait les remises en question du « siècle des Lumières »

Arnaud exilé, Port-Royal assiégé, Port-Royal finalement rasé n'y pourraient rien changer.

De Pascal à Sainte-Beuve, de Racine à Montherlant, Port-Royal n'a cessé de hanter les consciences.

« L'Affaire Port-Royal » comme l'autre « Affaire » bien plus tard, avait dépassé son objet initial et ses protagonistes, et son souffle habitait encore, ce soir-là, l'exposé de l'oratrice.

Agnès Thépot



Port-Royal des Champs, rasé en 1710

<sup>1</sup> En 1657, sous le nom de Sœur Catherine de Sainte Suzanne. Le tableau est exposé au musée des beaux-arts de Rennes. Bernadette Blond lui a consacré un fascicule à destination des enseignants.

<sup>2</sup> Les œuvres reproduites dans cet article sont de Philippe de Champaigne (Bruxelles 1602-Paris 1674)

<sup>3</sup> C'est la journée du dite du guichet



## Le Finistère face à la modernité entre 1850 et 1900



## Compte rendu des conférences . Compte re

Hervé MARTIN Professeur émérite à Rennes 2 et ancien professeur du lycée, nous a fait l'amitié d'une conférence intitulée : « **Maîtres et serveurs dans le Léon entre 1850 et 1900** ». Il y développait le thème d'une des parties de son tout récent ouvrage paru aux éditions Apogée : « **le Finistère face à la modernité entre 1850 et 1900** »

Bernadette Blond en fait, ci-dessous, le compte rendu

### Gens du Léon

L'évocation d'une certaine aisance et d'une extrême pauvreté qui se côtoient pendant de longues décennies aurait pu n'être qu'un constat statistique sans la démarche d'Hervé Martin qui nous a esquissé une société différente du cliché trop souvent évoqué du Léonard veillant avec un soin jaloux sur ses poches dont l'une contient ses pièces d'or et l'autre un crucifix !

Les sources sont des archives familiales (*cahiers du lin* et *cahiers des garçons*) de Mézarnou et de Quélenec, deux domaines assez proches dans l'espace et dans les relations. Elles permettent une vivante observation de l'intérieur qui s'inscrit dans la durée parce qu'elles sont tenues avec une régularité exemplaire.

L'analyse d'Hervé Martin qui en découle nous donne quelques clefs pour comprendre la réussite de ces grandes exploitations agricoles de la « Ceinture dorée » et leur entrée dans la modernité qui tranche avec l'idée générale d'un retard considérable de l'agriculture bretonne au XIX<sup>ème</sup> siècle.

L'un des premiers points semble être l'importance attachée à l'instruction du chef d'exploitation Jean-Marie Abhervé-Guéguen . Au cours de ses années passées au collège de Lesneven, il a acquis une parfaite maîtrise du français et du breton, à l'oral et à l'écrit. Il s'est ouvert l'esprit aux nouvelles techniques et il est en mesure de mettre en application des préceptes qui semblent un peu aventureux à l'époque comme ceux du « Prophète du Faou » Théophile de Pompery, et de consigner les résultats avant de publier une réponse à l'auteur dans la presse.

Le second en est directement issu puisque les connaissances scientifiques qu'il aime acquérir en font un vrai technicien de l'assolement, de l'utilisation efficace des engrais (du guano par exemple) et d'une judicieuse diversification des cultures (pommes de terre et lin entre autres). Le choix d'un cheptel assez conséquent ne va pas de soi, mais le rapport financier est appréciable.

Au total, un notable dont les savoir-faire sont reconnus par la Société d'Agriculture, un pionnier pour l'utilisation du matériel agricole ( la charrue Dombasle ) , fier de sa maisonnée , qui se fait photographe avec ses 16 domestiques. Sur ce plan, les cahiers de Quélenec et ceux de Mézarnou, montrent une grande similitude entre les deux maisons.

D'emblée, il convient d'insister sur l'écart considérable qui existe entre la situation des maîtres, confortable à tous points de vue (logement, mobilier, éducation) parce qu'ils disposent de revenus élevés, et celle des domestiques dont les gages sont inférieurs aux salaires des ouvriers de l'industrie à la même époque : 40 à 53 f. par an pour un valet, 25 à 39 f. par an pour une servante contre environ 130-140 f. pour les ouvriers. On peut y ajouter des avantages en nature comme la fourniture de quelques vêtements, une nourriture abondante et l'hébergement (en fait, des soupentes ou le grenier). La plupart du temps, ces gages sont épargnés et rétrocédés au fur et à mesure aux intéressés qui confient ainsi la totalité de leur destin à leurs maîtres. La différence est encore plus criante quand on examine le sort des journaliers, les *placennerien* qui s'engagent à la journée, soit entre 12 et 14 heures pour un salaire qui ne dépasse guère 1,50 f. par jour, et cela, uniquement quand les récoltes l'imposent, pour le reste, c'est la misère la plus noire !

Malgré cela, il n'y a pas de trace de révoltes, ni individuelles, ni collectives. Faut-il y voir les effets d'une très forte imprégnation religieuse qui aurait imposé la vision d'un ordre social immuable voulu par Dieu et compensé par un esprit de charité entretenu dans les familles et conforté par l'enseignement donné aux filles appelées à devenir des maîtresses confites en dévotion dont la vie est un exemple pour leurs servantes ? Une réponse nuancée paraît de mise puisque le seul exemple d'enquête sur la situation émane d'un auteur fortement influencé par le catholicisme social d'Albert de Mun, Yves Picard qui publie en 1904 : « *L'ouvrier agricole de Saint-Pol-de-Léon* », qu'il soumet aux autorités dont il attend des réformes, sans succès. L'amélioration ne vient pas de là, elle ne se manifeste qu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle avec le développement des emplois industriels qui offrent de meilleures conditions de salaires.

**Bernadette BLOND**

## DEUX OUVRAGES SUR LE PATRIMOINE

Deux ouvrages consacrés au patrimoine rennais viennent de paraître quasi simultanément. Ils sont tous deux -signe des temps- accompagnés d'un CD-Rom. Leurs couvertures, assez peu esthétiques, sont suffisamment explicites pour nous permettre de saisir la complémentarité des deux entreprises<sup>1</sup>.

Les Editions du patrimoine nous donnent à voir la ville dans la continuité de son développement historique, géographique et architectural ce que ne permet pas la forme éclatée, inhérente à la formule « dictionnaire ». Le « Dictionnaire du patrimoine breton » en revanche, servi par une équipe rédactionnelle étoffée, peut se permettre d'explorer de manière rigoureuse une gamme plus large et plus variée de sujets « patrimoniaux »

Qu'on n'attende pas de nous un compte-rendu exhaustif des deux ouvrages. Nous nous sommes contentés de voir ce qu'ils étaient susceptibles d'apporter à la connaissance d'un sujet qui nous est cher : la place dans la cité et le patrimoine de l'actuel lycée Zola.

Le « Dictionnaire du patrimoine Rennais » traite de l'établissement aux articles *bibliothèques*, *Jésuites* (dessin), *Lycée* (photo), [patrimoine] *scientifique* (photo) ; des allusions plus brèves figurent dans d'autres articles comme *Bombardements*, *Dreyfus*, ou encore *Martenot*...

Le CD-ROM offre en complément, pour les principales rubriques, une iconographie d'excellente qualité, chaque document étant assorti d'une note qui en précise la signification.

L'Amélicor est citée à trois reprises comme acteur de la préservation du patrimoine.

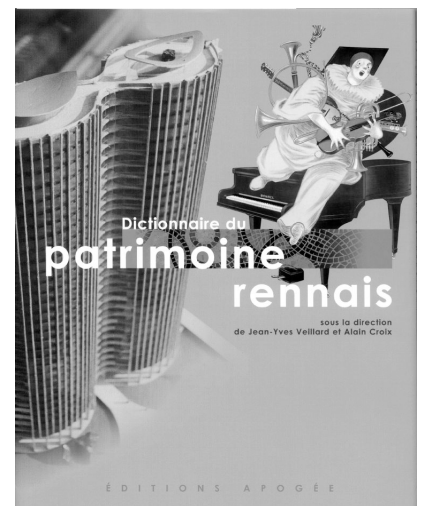
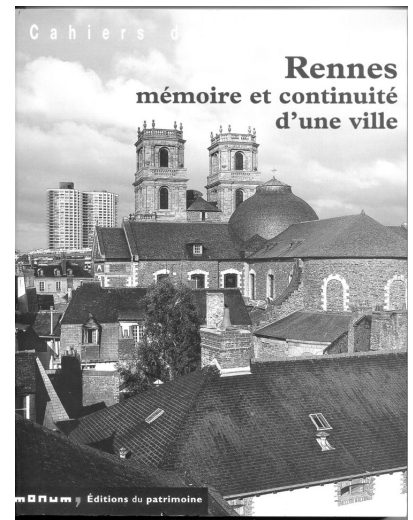
Le CD-ROM de « Rennes mémoire et continuité d'une ville » présente pour chaque site une notice et un nombre impressionnant de documents graphiques. S'agissant du lycée, la notice est précieuse pour tout ce qui est évolution des bâtiments, mais elle se révèle imprécise, voire erronée, s'agissant de l'histoire de l'institution. L'abondance des documents graphiques a un revers : les images numériques ne sont pas très « lourdes » : cela rend impossible, par exemple, une lecture fine des plans d'archives. Soyons justes cependant : la couverture photographique des actuels bâtiments est abondante et de bonne qualité.

S'agissant du Collège de Rennes sous l'ancien Régime (p 127) le texte du livre est d'une telle indigence bizarre que l'on soupçonne une malfaçon au moment du « montage ». Le Lycée du à Martenot ne fait l'objet d'une étude qu'en tant qu'embellissement urbain s'inspirant du « château » ; seul le commentaire d'une photo (centrée sur la Chapelle) mentionne sa place dans la politique urbaine d'Ange de Léon et le procès Dreyfus.

A.Thépot

<sup>1</sup> - *Rennes, mémoire et continuité d'une ville*, Isabelle Barbedor, Editions du patrimoine, 2004.

- *Dictionnaire du patrimoine rennais*, sous la direction de J.Y.Veillard et A. Croix, Apogée, 2004.



## *Si Quédillac m'était conté*

Joseph Verger

Si toutes les communes d'Ille-et-Vilaine étaient décrites avec autant d'ardeur et de cœur, la mise en garde contre l'oubli énoncée par notre ami serait vaine. Joseph Verger est un guide attentionné, il nous informe et nous distrait comme on le ferait au cours d'une conversation-promenade où le passé se manifeste à chaque pas sur les petits chemins et les autres .

Les lieux et les personnes sont étroitement mêlés au récit qui intègre de nombreuses photos et des témoignages émouvants pour les lecteurs de Quédillac n'en doutons pas, mais aussi pour nous qui connaissons ou qui avons connu des parcours voisins.

Les érudits y trouveront toutes sortes de références d'archives pour satisfaire leur curiosité et, tous, sans peine, nous pourrions nous initier au parler gallo, ou le retrouver sous une forme écrite à laquelle nous n'avions pas pensé.

Bernadette Blond

### Chateaubriand en ligne

Monsieur le recteur Georgel nous fait savoir que le manuscrit de son étude intitulée :

« **Chateaubriand, dix-neuf femmes et un fils américain** »

est désormais accessible en ligne sur le site :

[www.manuscrit.com](http://www.manuscrit.com)

### Publication de L'ESPACE DES SCIENCES en collaboration avec L'AMELYCOR

L'Espace des sciences a publié en supplément au numéro 214 de sa revue « Science-Ouest », un cahier illustré en couleur, de 44 pages, rédigé par Bertrand Wolff. Cet ouvrage reprend, en l'approfondissant, le contenu des conférences données au lycée en liaison avec l'exposition des Arts et Métiers :

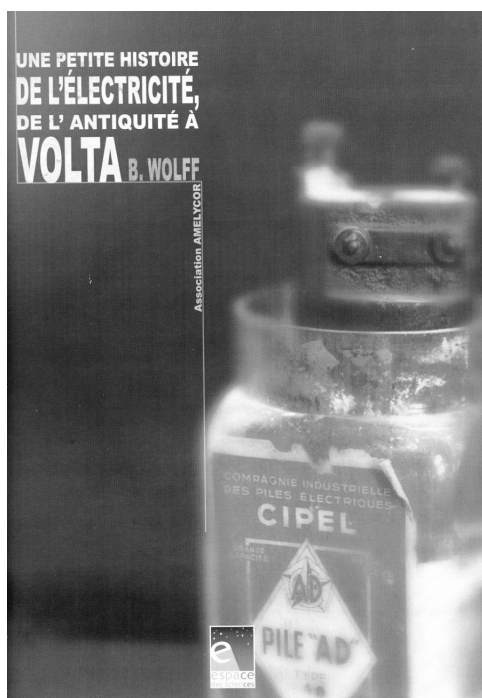
« Volt(a) de l'étincelle à la pile » (9-2003 / 2-2004)  
Introduction par E. Drye, commissaire de l'exposition.

Jean-Noël Cloarec a fait bénéficier l'entreprise de ses talents de coordinateur, d'éditeur et de photographe.

**Prix 10 €**

*Tirage limité. Attention ne tardez pas !*

- Brochure disponible -auprès de l'Espace des sciences  
-auprès d'Amélycor lors de ses manifestations

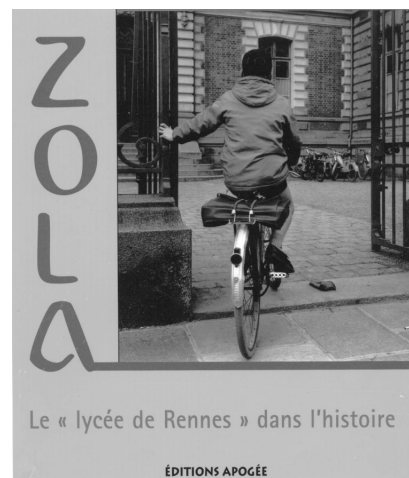


## PUBLICATIONS D'AMELYCOR

- **Le livre** : *Zola, le « lycée de Rennes » dans l'histoire*.  
Il est disponible à la librairie Le Failler  
ou auprès d'Amélycor au prix de **15 €**.
- **Les films** : *Michèle et Mon lycée aux rayons X*  
(productions primées du caméra-club 65-67)  
viennent d'être **réédités**.  
Contacter l'Amélycor.

**Vidéo ( PAL )** : prix **20 €**

**DVD** : prix **40 €**



# Un site pour l'Amélycor

Ami lecteur, l'Echo des colonnes ne sera plus le seul moyen d'information dont disposera l'Amélycor. A l'heure où nous mettons sous presse, nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance dans la nuit du 28 au 29 janvier, de notre nouveau medium.

Ses jeunes géniteurs sont

- Tanguy Auffret
- Pierre Le Laouenan

Son nom : [www.amelycor.org](http://www.amelycor.org)

Séduite et esbaudie par les premières images entrevues, notre marquise s'en est immédiatement ouverte à Mademoiselle de la Croix Rousse, son inestimable fille...



## Mode d'emploi :

touchez les fils pour les exciter, une rubrique apparaît dans le carré noir

## *La Fée électricité s'est penchée sur le berceau de la Nouvelle Année*

A Mademoiselle Cécile de la Croix Rousse

Domaine de la Rivière, ce vendredi 7 janvier 16..

Ma chère enfant,

Je vous ai, naguère, dit le plaisir qu'a pris notre Académie provinciale aux sçavantes causeries vespérales du Baron de la Louverie, lesquelles se sont poursuivies, provoquant les mêmes intérêt et curiosité. J'avais pensé, alors, que le Baron susciterait des émules et que ses audacieuses hypothèses étaient largement prémonitoires. Sachez, ma chère enfant, et n'hésitez pas à faire savoir autour de vous, que cette intuition est en passe de se vérifier : nous allons, grâce à deux jeunes disciples du Maître et formés à son école, le Marquis Pierre de Laouenan et le Vicomte Tanguy d'Auffret, bénéficier d'un moyen de communication et de diffusion proprement extraordinaire.

Il s'agit, en effet, d'une machine à transmettre instantanément écriture et images, partout en notre Province, dans le Royaume, et bien au-delà. Cette invention, dont je ne saurais évidemment vous expliquer, fût-ce un peu, les rouages internes, se présente au profane comme un clavier alphabétique et numérique, assorti d'un écran grâce auxquels, après une petite initiation (mais nous avons en le Sieur Claude de la Coignée un modèle de patience et de savoir en ces domaines ésotériques et en leur enseignement) votre mère pourra vous envoyer, en une fraction de seconde, le journal quotidien de ses sentiments et réflexions (!), assorti, le cas échéant, de croquis, peintures et autres images exactes de ce qu'elle aura appris et observé, grâce à ses amis de l'Académie.

Je vous devine incrédule devant une telle nouvelle, qui n'est pas, cependant, le fruit de mes rêves maternels de vous parler au plus près et au plus vite, mais bel et bien d'un miracle issu du travail des sçavants. Les disciples de Monsieur de la Louverie ont à peine vingt ans, mais « aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années » : ce sont eux qui ont pourvu à l'installation en notre Académie de cette fabuleuse machine et de ce qu'ils appellent un *site* où vous pourrez accéder, en tapant vous même **[www.amelycor.org](http://www.amelycor.org)** sur le clavier de la machine qui vous parviendra avec ce courrier, non seulement à mes missives quotidiennes, mais, ce qui est mieux, à **toutes** les nouvelles de l'Académie.

Ne me demandez pas, de grâce, le comment de ce sésame : il y a là du mystère et de la magie, et, puisque nous sommes en janvier, la réalisation fabuleuse de mes vœux les plus chers. Le monde change, ma chère Cécile, et ses progrès ravissent votre très aimante et proluxe maman.

Plus que jamais près de vous.

Madame de la Turquerie

# Passage de flambeau

## Un geste qui nous engage ...

Des gens de grande envergure intellectuelle et morale ont créé en 1867 l'association des anciens élèves du lycée de Rennes. 138 ans plus tard d'autres, lucides sur l'improbable reprise d'activité de l'association en sommeil depuis 40 ans, doivent se résoudre à sa dissolution.

Puisque « *c'est faire revivre un homme que de prononcer son nom* » gardons en mémoire le nom des premiers administrateurs de l'association :

**Félix Martin-Feuillée, Paul de la Plesse, Félix Aubrée, Eugène Durand, Félix Beuscher, René Brice, Henri de Ferron, Louis Foucqueron, Alphonse Grignon.**

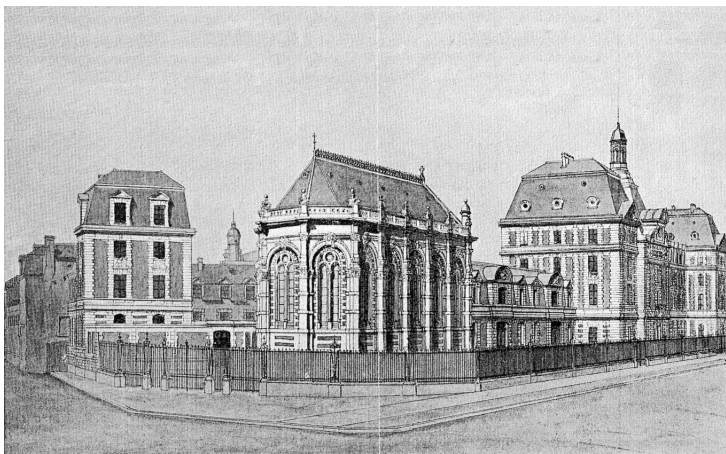
Ceux à qui échoit la décision de rupture, ont le réconfort de savoir que l'œuvre accomplie depuis bientôt 10 ans par Amélycor la rend parfaitement apte à recevoir les derniers fonds de l'association des anciens élèves, afin qu'elle les utilise pour le renom du lycée, et au-delà, celui de l'Education nationale, dans la lignée de l'action et de la volonté opiniâtre des hommes de 1867, farouches défenseurs de l'Instruction publique.

Ont « conduit l'opération » Albert Javalet, Jean Le Verger, Gérard Filliol, Yves Nicol, André Roquentin, Yann-Yvon Doualin, Jean-René Renou, Jean-Paul Paillard, Marc Bréger.

Grand merci à eux.

Norbert Talvaz.

### UNE IMAGE INSOLITE DU LYCEE



LE LYCÉE DE RENNES VERS 1885, d'après LELIÈVRE

Cette gravure est extraite de  
« *Annuaire et statuts de l'association des anciens élèves* » de l'année 1931  
(BM)

On voit que l'association des anciens élèves -telle l'Amélycor aujourd'hui- avait le souci, en 1931, de garder mémoire de ce qu'avait été, transitoirement, l'aspect du lycée.

(Pour en savoir voir plus, se reporter p 7)

## Gilbert Ternil

Gilbert Ternil s'est éteint à l'âge de 59 ans.

Lorsque, responsable de la FCPE au lycée Zola, il intervenait au nom des parents d'élèves -ce qu'il faisait parfois avec vigueur- c'était avec le souci constant d'améliorer la vie de l'ensemble des membres de la collectivité.

Cet homme solide et droit, ardent défenseur de l'école publique et de la laïcité, a tenu à adresser à tous « un dernier salut fraternel ».

Il était membre de l'Amélycor depuis le début.

L'Association assure de sa sympathie Madame Ternil et toute sa famille en particulier Sophie et Yvon professeurs au lycée.



# vie de l'amélycor . vie de l'amélycor . vie de l'amélycor . v

L'assemblée générale de l'Amélycor s'est réunie le mardi 9 novembre 2004 dans la salle de conférence du lycée. L'assistance était étoffée et compte tenu des pouvoirs envoyés, ce sont 66 adhérents présents ou représentés qui ont désigné le nouveau CA.

Nouveau ? c'est la formule consacrée, mais, de fait, l'ensemble de l'ancien CA a été reconduit et a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres : Bernadette Blond, professeur au Lycée et Pierre Le Laouenan, étudiant et ancien élève du lycée.

C'est le Mardi 2 décembre que le CA a procédé formellement à la désignation du nouveau bureau. Jean-Noël Cloarec ayant décidé de se mettre un peu en retrait, le CA a nommé président, Jos Pennec, et secrétaire, Wanda Turco. Annette Berzay a accepté de continuer à occuper, avec l'efficacité que l'on sait, le poste de trésorière.

Les 16 membres du CA constituent le noyau actif de l'Amélycor auquel se joignent suivant les activités, d'autres membres de l'association.

Samedi 22 janvier 2005 nous étions ainsi 20 (les professeurs de physique ayant double casquette), pour assurer la réussite de l'opération « Le courant passe à Zola » : 200 personnes réparties en 8 groupes de 25 ont été pilotées à travers l'établissement pour assister aux démonstrations effectuées par les élèves, découvrir des aspects du patrimoine scientifique et faire connaissance avec le passé de l'établissement grâce à un diaporama.

Cette journée était le couronnement d'une opération longue de collaboration entre le lycée et l'Amélycor autour du thème de l'électricité. Le temps et la place nous manquent pour rendre compte de l'entreprise dans son ensemble. Ce sera fait dans le prochain numéro de l'Echo.

A.Thépot.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004-2005

### BERZAY

BLOND

BŒUF

CHAPELAN

CLOAREC

GUERVENO

LABBE

LE LAOUEANAN

NICOL

PAILLARD

**PENNEC**

RENOU

TALVAZ

THEPOT

**TURCO**

WOLFF

### Annette

Bernadette

Christiane

Gérard

Jean-Noël

Marie-Paule

Jeanne

Pierre

Yves

Jean-Paul

**Jos**

Jean-René

Norbert

Agnès

**Wanda**

Bertrand

### Trésorière

Adjointe à l'Echo des colonnes.

Collections scientifiques

Visites, photographie.

Secteur bibliothèque

Site Amélycor

Vice-Président. Secteur presse

### Président

Adjoint aux collections scientifiques

Vice-Présidente. Echo des colonnes

### Secrétaire

Secrétaire-adjoint



Ça marche ! le courant passe ...



**1965 : l'équipe du lycée en visite à Vannes**

## SOMMAIRE

|                                                                          |         |
|--------------------------------------------------------------------------|---------|
| EDITORIAL                                                                | p 1     |
| LES MÂNES DU VIEUX LYCÉE                                                 |         |
| • Mais si !                                                              | p 2     |
| • De l'influence de la prostitution sur l'ouverture d'une porte de lycée | p 3-5   |
| • Au cœur du vieux quartier ...                                          | p 6     |
| • L'effacement du vieux lycée                                            | p 7     |
| LA RECREATION                                                            | p 8     |
| FOOTBALL AU LYCEE                                                        | p 8-9   |
| PROGRAMME DES CONFERENCES                                                | p 11    |
| COMPTES RENDUS                                                           |         |
| • Port-Royal ou la désobéissance sacrée                                  | p 12-13 |
| • Gens du Léon                                                           | p 14    |
| LECTURES                                                                 | p 15    |
| PUBLICATIONS - PUBLICITE                                                 | p 16    |
| UN SITE POUR L'AMELYCOR                                                  | p 17    |
| PASSAGE DE FLAMBEAU                                                      | p 18    |
| VIE DE L'AMELYCOR                                                        | p 19    |
| SOMMAIRE                                                                 | p 20    |

## BULLETIN D'ADHESION

**Rappel** : l'adhésion vous permet non seulement de soutenir et de faire vivre l'Amélycor mais aussi de recevoir l'ECHO DES COLONNES et d'être informé des dates des différentes activités de l'association,

NOM.....Prénom.....

Profession.....

Adresse.....

.....

Numéro de téléphone.....

Courriel@.....

• désire adhérer à l'AMELYCOR pour  
l'année scolaire **2004 – 2005**

• ci-joint, un chèque de **15 €**



**TRESORIER AMELYCOR**  
**Cité scolaire Emile Zola**  
**Avenue Janvier B.P. 90607**  
**35006 RENNES-CEDEX**

le .....

signature.....